



**DÉCLARATION DU CANADA À LA TRENTIÈME SESSION
DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES
À LA CONVENTION SUR LES ARMES CHIMIQUES (CAC)**

PRONONCÉE PAR SON EXCELLENCE M. HUGH ADSETT, AMBASSADEUR DU
CANADA AUX PAYS-BAS ET REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA
AUPRÈS DE L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES
(OIAM)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Madame la Directrice générale adjointe, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Le Canada se félicite de l'élection de Son Excellence Agustín Vásquez Gómez, du Salvador, à la présidence de la 30^e Conférence des États parties à la Convention. Le président peut compter sur le plein soutien et l'entièvre coopération du Canada. Nous remercions également le président sortant, Son Excellence M. Almir Šahović, ambassadeur de Bosnie-Herzégovine, d'avoir dirigé la Conférence au cours de l'année écoulée.

Monsieur le Président,

C'est la quatrième fois que la Conférence des États parties se réunit depuis que la Russie a lancé sa guerre d'agression illégale et injustifiable contre l'Ukraine.

Le Secrétariat technique a conclu que le gaz CS avait été utilisé comme arme dans au moins trois attaques contre des positions ukrainiennes. Selon d'autres informations, la Russie est responsable de milliers d'attaques à l'aide d'agents de lutte antiémeute et de chloropicrine. Nous exhortons le Secrétariat technique à ouvrir une enquête afin d'identifier les auteurs de toutes les attaques signalées dans les rapports des visites d'assistance technique.

En réponse aux questions légitimes sur ses agissements, la Fédération de Russie tente de détourner l'attention et mène des campagnes de désinformation. Son manque de coopération avec le Secrétariat technique s'inscrit dans cette logique. Elle accuse souvent l'Ukraine d'utiliser des armes chimiques ou de s'apprêter à le faire, mais sans jamais présenter de preuves crédibles qui soient vérifiables. Ces tentatives de diversion sont vouées à l'échec.

La désinformation sous toutes ses formes constitue une menace pour le but et l'objet de la Convention. Aussi le Canada est-il fier de continuer à promouvoir le Partenariat mondial contre la désinformation sur les armes de destruction massive. L'événement parallèle d'hier a permis de présenter l'analyse réalisée par le Partenariat et les outils créés par celui-ci.

Monsieur le Président, lors des deux dernières Conférences, une majorité d'États parties ont choisi d'exclure la Russie du Conseil exécutif. Cette année, le Canada votera en faveur de la Slovaquie, de la Slovénie et de l'Ukraine, conformément à la volonté de la majorité des membres de ce groupe.

Heureusement, des nouvelles encourageantes nous parviennent de Syrie.

Il y a onze mois encore, cette Organisation et la population syrienne étaient confrontées à l'hostilité du régime d'Assad. Celui-ci n'a jamais répondu de manière satisfaisante aux préoccupations concernant l'utilisation de sarin et de chlore par les forces armées arabes



syriennes. Pendant plus d'une décennie, il a mené en bateau le Secrétariat technique pour dissimuler la vérité sur son programme d'armes chimiques, mentant à presque chaque occasion.

Aujourd'hui, nous constatons que le désarmement chimique complet de la Syrie est sur la bonne voie. Le Conseil exécutif a pris une décision clé pour ce travail. C'est ainsi qu'avec l'accord des autorités de transition syriennes, l'Organisation bénéficie d'un accès aux sites d'armes chimiques qui aurait impossible sous le régime Assad.

Nous souscrivons à la création d'un Fonds d'affectation spéciale pour les missions en Syrie au titre budget-programme de l'exercice biennal 2026-2027. Nous saluons l'esprit de coopération et de compromis qui a motivé de nombreux États parties et notons que le budget ne prévoit aucune augmentation nominale des quotes-parts pour 2026.

Les missions en Syrie nécessiteront des ressources plus importantes que celles prévues dans le budget. Nous devons veiller à ce que le Secrétariat technique ait les fonds nécessaires pour s'acquitter de ce mandat. Les efforts antérieurs pour détruire les stocks d'armes chimiques ont été financés par les contributions extrabudgétaires d'un petit nombre d'États parties. Nous ne pouvons pas utiliser à nouveau ce modèle. Si la destruction des armes chimiques syriennes est une priorité pour cette Convention et pour nous tous, le modèle de financement doit en tenir compte. Il faut aussi que ses paramètres soient réalistes et répondent aux contraintes réglementaires des bailleurs de fonds.

Enfin, Monsieur le Président, nous sommes heureux d'appuyer la nomination de l'ambassadrice Sabrina Dallafior Matter, de la Suisse, au poste de Directrice générale de l'Organisation. Selon nous, il s'agit d'une excellente candidate pour ce poste et nous nous engageons à la soutenir au moment où elle s'apprête à assumer cette importante responsabilité et tout au long de son mandat.

L'ambassadrice Dallafior Matter sera la première femme nommée à la tête de l'Organisation.

Par comparaison, l'Organisation des Nations Unies existe depuis 80 ans, mais aucune femme n'a encore exercé les fonctions de Secrétaire générale.

Quant à elle, l'Agence internationale de l'énergie atomique existe depuis 68 ans, mais aucune femme ne l'a encore dirigée.

L'OIAC a toujours pris au sérieux l'égalité des genres. Cette nomination est d'autant plus significative qu'il s'agit de la cinquième personne seulement à occuper ce poste.

Monsieur le Président,

Pendant cette Conférence, les États membres peuvent être assurés que le Canada participera aux discussions de manière constructive et de bonne foi pour que l'Organisation puisse poursuivre son important travail. Il nous tarde de collaborer à la réalisation de notre objectif ultime : un monde définitivement exempt d'armes chimiques.

Je vous remercie.